

PERGAM ACTIVE DIVIDEND

Fonds d'actions européennes investi dans des valeurs versant des dividendes en croissance
Compartiment de la SICAV PERGAM FUNDS

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES au 30/11/2022

INDICATEURS DE DIVIDENDES

Taux d'investissement	94.2%
Taux de dividende moyen	3.0%

EXPOSITION ACTION

94.2% net

DEVISES

EUR	93.4%
CHF	0.0%
GBP	2.7%
DKK	0.0%
USD	0.0%
SEK	3.8%

DONNÉES FINANCIÈRES

Nombre de lignes	41
Volatilité	16.08%

CAPITALISATION

< 1 Mds €	3.9%
1 à 5 Mds €	16.5%
> 5 Mds €	73.8%

ACTIF DU COMPARTIMENT : 15.55 M€ • VL : 123.93 € • part EUR I Cap : FR0013466166

COMMENTAIRE DE GESTION

Novembre marque le deuxième mois consécutif de hausse des marchés financiers depuis le début de l'année.

Le CAC40 s'apprécie de 7.5% et le Stoxx 600 de 6.75%. Les chiffres de l'inflation européenne ont été plus modérés qu'anticipés, les banques centrales ne sont plus aussi fermes dans leurs discours qu'auparavant. De plus, le climat plutôt doux en Europe entraîne une baisse des prix énergétiques et réduit les incertitudes liées au début de l'hiver bien que la guerre en Ukraine se poursuit.

Dans le compartiment, nous avons initié une position en Vicat. Le cimentier augmente ses revenus grâce aux hausses de prix et profite d'une demande résiliente. La croissance de l'EBITDA devrait se poursuivre malgré une inflation rampante des coûts. Nous avons également augmenté notre pondération au secteur automobile en intégrant Stellantis dans notre portefeuille qui continue de croître et dont les ratios de valorisation sont actuellement plus que raisonnables.

Le secteur pétrolier reste très volatil. Nous avons pris quelques gains sur des valeurs comme TotalEnergies et Shell afin de réduire l'exposition à ce secteur qui reste cependant importante. Nous avons également pris nos gains sur la valeur FDJ qui en un peu plus d'un mois s'est rapidement apprécié de 20%. Nous restons attentifs et profiterons de cours opportuns pour revenir sur la valeur.

Des opérations opportunistes ont été réalisées sur la valeur Legrand.

La valeur liquidative s'élève à 123.93 au 30 novembre 2022 soit une baisse de 10.9% depuis le début de l'année

OBJECTIF ET EQUIPE DE GESTION

L'objectif est de générer sur le long terme des plus-values en investissant dans des entreprises européennes de toutes tailles capables de verser des dividendes en croissance pérenne, un taux de distribution élevé, voire un rendement important.



Aymeric Diday
Gérant
Allocation d'actifs



Thierry Larroque
Trading / Gestion de
positions court terme

VL au 30/11/2022 : 123.93 €

PORTEFEUILLE au 30/11/2022

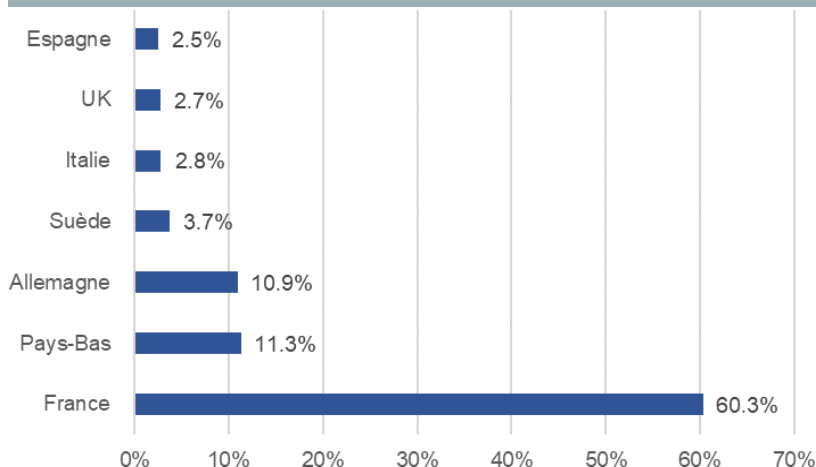


Première VL au 28/02/2020 : 100 Euros
Performance depuis le début de l'année : - 10.94%

Premières lignes Actions

Axa SA	4.2%
BNP Paribas SA	3.8%
Rexel SA	3.6%
Shell Plc	3.5%
Société Générale SA	3.4%
CapGemini SE	3.3%
Airbus	3.2%
Totalenergies SE	3.1%
Linde PLC Reg	3.1%
Stellantis NV	2.9%

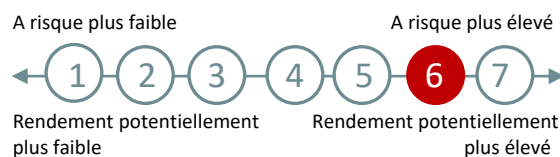
Répartition géographique des actions en direct



FACTEURS DE RISQUE

Risque de perte en capital Risque de crédit
Risque de change Risque de liquidité

ECHELLE DE RISQUE



Données au 30/11/2022

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Forme juridique	SICAV UCITS V de droit Français
Classification	Actions européennes, min 75% EEE
Dépositaire	ODDO BHF
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation / liquidité	Quotidienne
Frais de gestion	1% TTC pour la part I Cap
Commission de surperformance	15% au-delà d'une performance annualisée de 6%
Commission de souscription/rachat	2% max, non acquis au fonds / 0% sur les rachats
Pays autorisés à la commercialisation	France
Eligibilité PEA	Oui

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DICI (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.